

La présidente chilienne entérine une disposition modifiant la loi sur les partis politiques



Santiago du Chili, 23 juin (RHC-PL)- La présidente chilienne, Michelle Bachelet, a signé ce lundi une disposition qui modifie le cadre légal régissant le fonctionnement des partis politiques, dans le cadre d'un ensemble de mesures de son gouvernement visant à garantir l'honnêteté et la transparence en politique.

La chef de l'État chilien a précisé à Santiago du Chili que cette initiative doit permettre aux partis politiques de renforcer leur rôle de représentants des citoyens.

Michelle Bachelet a expliqué que dans un système démocratique, la méfiance des citoyens doit être combattue par la transparence, la participation politique et les mesures de contrôle. Il y a quelques mois, des affaires de corruption dans lesquelles des fonctionnaires du gouvernement étaient impliqués ont entaché l'image des élites politiques chiliennes.

La nouvelle disposition législative permet aux partis politiques d'étendre leur gamme d'activités. Elle autorise également l'adhésion de jeunes âgés de 14 ans et plus et simplifie les procédures de création de

partis tout en renforçant les mesures de contrôle sur les listes de membres.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/60091-la-presidente-chilienne-enterine-une-disposition-modifiant-la-loi-sur-les-partis-politiques>



Radio Habana Cuba